

# Union & Dynamisme

pour Saint Christol lez Alès

*Le Journal de l'opposition municipale*

## EDITO

### BAS LES MASQUES !

Enfin les élus du groupe majoritaire au conseil municipal et leurs compagnons de route montrent leur vraie nature : extrêmement critiqués, par exemple lors des réunions de quartier, ils font preuve dans leur luxueux journal d'octobre 2011 d'une agressivité qu'on leur connaissait du temps où ils étaient dans l'opposition.

### Premier Problème : leurs limites !

En effet, pour beaucoup d'entre eux ayant montré leurs limites, ils maîtrisent très mal la gestion de leur domaine dans la commune : alors c'est le recrutement de cadres plus ou moins compétents pour suppléer leurs carences : ressources humaines, communication, sans parler des grands et petits chefs que l'on multiplie, alors c'est la valse des bureaux d'études : cheminement doux, phytosanitaires, etc. dont on ne suit pas forcément les conclusions... Naturellement tout ceci aux frais du contribuable !

Autre technique : reprocher à l'opposition de ne pas être constructive et lorsque nos 2 élus d'union et Dynamisme (G.Bingler et G.Thomas) font des propositions, les rejeter sans autre forme de procès : ex la caserne des pompiers où le maire a manqué totalement de crédibilité aux yeux de certains responsables de ce domaine, ex le gymnase du lycée qui concerne, toutes les associations locales et représente un équipement à leur service de 2,4 millions d'euros. Alors oui conscient du rejet qu'ils suscitent, ils en sont réduits à demander à la population de Saint Christol lez Alès d'être patiente et de lui expliquer que c'est leur premier mandat et que les choses mettent du temps à se mettre en place.

### Deuxième problème : faire table rase et réfuter les acquis du passé.

Un exemple évident, la voie de contournement de la commune, largement lancée lors du précédent mandat puisqu'on procédait aux premières acquisitions immobilières, par la volonté du maire largement retardée en voulant inutilement la prolonger jusqu'à la route de Montpellier ce qui en plus est un non sens économique par rapport à la zone commerciale de St Christol. Aujourd'hui on nous parle d'une étude d'impact sur la faune et la flore et d'une espèce en voie de disparition qui se trouve sur le tracé... Effectivement nous on en connaît une, dite invasive, mais elle n'est pas végétale !!!

Un lycée dont la construction à St Christol au dire même d'un de vos élus au Conseil D'administration du dit lycée, était une erreur. Résultat, par votre entêtement, il a effectué sa troisième rentrée sans équipement sportif en dur, la grosse centaine d'élèves de St Christol qui le fréquentent et leurs parents apprécieront !

En face de cela, quelques mesurette qui souvent sont la conti-

**Chuuutttt !  
Ne parlez pas du nouvel  
impôt communautaire,  
payez-le !**

nuation des mesures du précédent de mandat dont un de vos porte plumes fait un inventaire à la Prévert et un grand projet sur le groupe scolaire Marignac qui est loin de faire l'unanimité, notamment avec son parking en zone inondable dont une des issues doit passer par le bassin de rétention le long du Carriol (oui oui vous avez bien lu). C'est à se demander comment est utilisé l'argent de nos impôts.

Même côté animation, d'après l'auteur de l'inventaire vous avez tout inventé : les nuits de Rouret qui n'ont pas attiré la grande foule, en oubliant les soirées musicales de l'école de musique sous la direction de Michel Schinwgruber, l'animation du vieux village en oubliant les abrivados et marchés artisanaux organisés auparavant au vieux village... on avait même fait venir une batteuse à l'ancienne ! Enfin, sans vergogne, il « récupère » même les initiatives privées par ex celle de la cave coopérative.

### Troisième problème : la gestion actuelle du personnel.

Ils se glorifient d'avoir réorganisé les services municipaux par pôles (comme a fait la municipalité UMP d'Alès !) selon eux, c'est bénéfique pour les agents avec un meilleur service rendu aux contribuables et des embauches à la clé !

La réalité paraît être sensiblement différentes de vos affirmations : ils ont d'abord multiplié les grands et petits chefs rien qu'au niveau de l'équipe technique, on en compte une dizaine, une véritable armée mexicaine : résultat une détérioration très nette du climat social dans les divers services municipaux, sans parler de la multiplication des congés de maladie et des dissensions criardes au niveau du personnel. D'ailleurs ils ont bien commencé leur mandat : un licenciement et une démission forcée. A l'image de l'adjointe au personnel, ce n'est pas en niant l'évidence qu'ils cacheront la réalité des faits.

Dans le cadre de leur obligation de sécurité et de résultats, il serait, peut-être, nécessaire de mettre un terme à une telle gestion du personnel pour laquelle ils emploient des méthodes parfois dignes du patronat réactionnaire (multiplication des évaluations et notations). Une révision complète de la gestion du personnel s'impose et d'ores et déjà nous nous engageons à la faire.

Car avec un tel bilan, nous pensons que les électeurs saint christolens souhaiteront une alternance crédible pour les prochaines échéances et soyez assurés nous y travaillons et y travaillerons avec vous tous.

Sébastien GIL

Président d'«Union et Dynamisme pour St Christol »

*L'équipe d'Union & Dynamisme souhaite  
à tous les Saint Christolens(ne)s  
de bonnes fêtes de fin d'année*

# GYMNASE DU LYCEE : *Des paroles... aux actes*

Cela fait, maintenant, trois rentrées scolaires que les lycéens de Prévart n'ont pas de gymnase... La faute à qui ?... À pas de chance et certainement pas à l' élu saint christolen, vice-président de la communauté d'Agglo du Grand Alès en charge des équipements sportifs.

En effet courant 2009, le Conseil Régional votait une subvention de 1 million d'euros pour cofinancer avec l'Agglo la construction du gymnase du lycée. L'Agglo de son côté budgétisait l'opération gymnase en 2011... 2 ans après sans entrainer de réaction particulière de notre vice-président chargé des équipements sportifs. Il devait être occupé à gérer la réalisation des 2 salles de sport dont une au profit du lycée privé de La Salle, que l'agglo mettait en chantier à la Prairie, à Alès !

Finalement, le 28 avril 2011, les architectes déposaient, en mairie de Saint Christol, le permis de construire de l'équipement sportif du Lycée Prévart comprenant un gymnase, un mur d'escalade et une salle polyvalente... ledit permis était accordé le 16 septembre 2011... 4,5 mois après... résultat : **quasiment plus de 2 ans de perdus !**

A partir du 16 septembre 2011, un délai légal de 2 mois (recours aux tiers) doit être observé avant l'ouverture du chantier. Normalement, il est utilisé pour donner l'ordre de service aux entreprises adjudicatrices et leur permet de s'organiser. Or depuis le 16 septembre que s'est-il passé au niveau de l'Agglo, donneur d'ordre. De la bouche même du Maire le 14 novembre, l'ordre de service serait à la signature du Président de l'Agglo et à partir de la signature, il faudra bien un mois aux entreprises pour se mettre en place... **Résultat : plus de**

**2,5 ans perdus.**

Qu'a fait notre cher vice-président de l'agglo chargé des équipements sportifs : **RIEN**. Avec les élèves de Prévart, il attend ! Mieux même, il semblerait que pour réaliser la totalité du projet adjudgé à 2 300 000 euros HT, il manque 300 000 euros par rapport au financement initial (1 million région et 1 million agglo) ce qui correspond à la salle polyvalente prévue en tranche optionnelle. À ce jour l'Agglo envisage de solliciter à nouveau la Région pour un cofinancement supplémentaire mais il serait alors nécessaire de transformer ladite salle en salle de rencontre (avec nouveau permis de construire, nouvel appel d'offres etc) **soit un nouveau retard envisageable alors qu'il existe des engagements publics de la part du Président de l'Agglo et du Conseiller Général de compléter le dit financement sans modifier le projet initial.**

Que fait, notre élu local, vice-président de l'Agglo, en charge des équipements sportifs... **RIEN**... enfin si ! Il accepte sans broncher la modification du projet sans aucune assurance d'avoir gain de cause auprès de la Région (et le retard qui en découlera) modification imposée par le président de l'Agglo... Qu'à cela na tienne, entre temps le lycée privé de La Salle pourra utiliser la salle de sport en Prairie qui sera opérationnelle à la fin de l'année. Mais ce vice-président est un grand donneur de leçon sur la défense de l'enseignement public. Des paroles...aux actes !!!

Jean Sirvin

## **BRAVES PETITS SOLDATS**

*Surprise pour les contribuables saint christolens découvrant leur taxe d'habitation 2011 : une nouvelle colonne d'imposition est apparue, celle concernant la taxe d'habitation (TH) imposée par la Communauté d'Agglomération du Grand Alès. Ainsi pour la première fois de son existence la Communauté d'Agglo qui jusqu'alors se suffisait de la taxe professionnelle payée par les entreprises, crée un impôt sur les ménages (les particuliers).*

*En réalité, tout cela découle de la réforme territoriale voulue par le gouvernement Sarkozy qu'ont dénoncé lors d'un récent conseil municipal les élus majoritaires de Saint Christol, appuyés d'ailleurs par nos 2 élus d'Union et Dynamisme.*

*Cette dernière réforme prévoit la suppression de la taxe professionnelle source essentielle de la fiscalité des Communautés d'Agglo compensée par une dotation annuelle de l'Etat à ces mêmes agglo. Mais en contre partie, la réforme laisse la possibilité aux agglo de créer un impôt ménage, en l'occurrence sur la TH ce que ce n'est pas privé de faire l'UMP Roustan. Cette nouvelle partie de la TH prélevée par l'agglo remplace aussi, l'ancienne part de la TH prélevée par le département qui se voit supprimée cette source de revenus.*

*En réalité, cela fait partie de la volonté délibérée de Sarkozy d'asphyxier les ressources des départements, première étape à leur suppression déjà contenue dans la création des Conseillers Territoriaux.*

*Et bien, devant de telles décisions prises par Roustan au sein de la Communauté d'Agglo, que croyez-vous que nos élus saint christolens à l'Agglo (ceux de la majorité municipale qui devaient tout casser à l'Agglo), que croyez-vous qu'ils aient fait ?*

**RIEN ET ILS ONT MEME APPROUVE EN VOTANT LE BUDGET.** Autrement dit, on peut faire tout un cinéma contre la réforme territoriale au Conseil municipal de Saint Christol et a contrario approuver sa mise en application par Roustan à la Communauté. Mieux même, surtout ne pas en parler au Conseil Municipal et à la population... Une nouvelle conception de la clarté... et de la démocratie !!!

*Résultat : pour les impôts locaux, en l'occurrence la TH, le prélèvement du département disparaît et il est remplacé par le prélèvement de l'Agglo sensiblement supérieur à celui du département : **10,57 % contre 9,65 % soit + 1 point** ce qui équivaut à une **augmentation entre 2010 et 2011 de 10 à 11% de la somme que vous payez dans cette colonne.** Ainsi contrairement à ses engagements originels, l'agglo encaisse, désormais, un impôt ménage, sans susciter de réactions particulières de nos matamores locaux. En réalité de braves petits soldats de Roustan... et puis vous savez bien que l'armée c'est la grande muette !!!!*

J.S.

# Pour une véritable politique du logement

Évoquant les logements sociaux sur la commune le maire a indiqué lors d'un conseil municipal « qu'il a été reçu par le préfet avec l'adjoint à l'urbanisme au sujet des pénalités encourues par la commune pour le déficit de logements sociaux. Compte tenu de l'orientation du PLU et des permis de construire en cours, la commune ne sera pas « surpénalisée ». En effet elle était passible d'une majoration de 35% de la somme déjà versée au titre de ce déficit. » Concernant les permis de construire en cours, on aurait aimé entendre le maire remercier son prédécesseur et **la précédente municipalité à majorité socialiste qui avaient programmé 40 logements sur la ZAC de Valès, respectant ainsi un engagement de campagne pris en 2001.**

Concernant les mesures prises par l'actuelle majorité dans le PLU, elles font montre de volonté affichée, mais on mesure aujourd'hui qu'elles sont très **largement insuffisantes**. C'est par l'élaboration d'une véritable politique du logement, volontariste, telle qu'elle s'est dessinée entre 2001 et 2008, que notre commune parviendra par rattraper son retard. Je rappelle que **la précédente municipalité, durant son dernier mandat avait réalisé 65 logements sociaux** sous la forme de 2 petits ensembles (rues Montand et Piaf) de villas jumelles avec jardinets individuels. En dehors des mesures prises dans le PLU, aucune politique concrète n'a pas été mise en place dès le début du mandat. Ainsi, **à moins de 3 ans de la fin du mandat, il est fort à parier que le nombre de logements sociaux à mettre au crédit de l'actuelle majorité soit insignifiant au regard du déficit existant sur**

**la commune et au regard de ce qu'il a été fait par la majorité précédente.** Dès lors, il ne sert à rien de se plaindre des pénalités que paye la commune, maintenant il faut agir.

**Au-delà du nombre, il y a aussi la qualité de ces logements qui est importante.** Par exemple, la précédente municipalité avait programmé sur la ZAC de Valès une quarantaine de logements sociaux sous la forme d'un petit immeuble de 10 logements et de 30 villas jumelles. L'actuelle municipalité les laisse se réaliser en 3 blocs d'une quinzaine de logements sociaux en R+2... comme on faisait, il y a 40 ans. Elle a même modifié le coefficient d'occupation des sols (COS) pour permettre la construction de plus de logements sur une surface qui restait la même, autrement dit, on entasse. Même chose du côté du château du vieux village avec un bloc de 15 logements « esquichés » derrière 30 logements de luxe sur un terrain de seulement 6 500 m<sup>2</sup>.

Refaire du logement social sous la forme d'immeubles blocs que l'on détruit partout (y compris aux Prés St Jean), et qui ne correspond aucunement au type d'habitat de Saint Christol, ce n'est pas très novateur ni vraiment « progressiste » de la part de gens qui s'autoproclament plus à gauche que tout le monde !

Grégory THOMAS  
Conseiller Municipal

## LA NOUVELLE GESTION MUNICIPALE

Chaque fois que la municipalité rencontre un problème, elle trouve une solution ...coûteuse pour le contribuable local, prenons deux exemples récents :

Devant, « l'inexistence » de deux adjointes ils ont trouvé une solution ...et les ont remplacées par des cadres administratifs à 20000 euros annuels. Les résultats sont là : dans le domaine du personnel, la nouvelle DRH est loin de faire l'unanimité et applique avec zèle les... directives Sarkozy (pour des gens soit disant de gauche tout de même).

Dans le domaine de la Communication, ce sont deux chargées de communication qui se sont succédées en 2 ans, olé !

Autre technique qui semble devenir une habitude : la désignation d'un cabinet d'études : deux exemples là aussi. Lors de ses interventions, le Maire fait continuellement référence au travail du Cabinet d'études sur les déplacements doux. Aujourd'hui ce travail est publié sur le site de la Mairie. Ils ont fait des découvertes les bougres : par exemple que la commune est coupée par un axe majeur de circulation la RD 6110 (Alès-Montpellier) et tout est du même tonneau... Bilan 16000 euros pour les contribuables.

Et au dernier conseil d'octobre un nouveau marché est passé avec, encore, un cabinet d'études :

Coût 32800 euros, le but l'élaboration d'un plan communal pour améliorer les pratiques phytosanitaires et horticoles...oui oui vous avez bien lu plus de 21 millions de francs, aucun souci vous payez. Sans parler de l'achat d'un nouveau minibus municipal pour 22600 euros, au rythme d'un par an, ils vont en acheter combien ?

## QUAND ON PREND SES DESIRS POUR DES REALITES

La majorité actuelle du Conseil Municipal annonce que nos deux conseillers municipaux d'Union et Dynamisme (G. Bingler et G. Thomas) soutiennent l'implantation du Centre de Loisirs à Rouret. C'est faux, d'abord aucun vote n'a été proposé au Conseil Municipal sur ce sujet, d'autre part nos 2 conseillers ont toujours défendu l'idée — conformément à nos engagements de campagne — d'un centre de loisirs communautaire à Boujac sur des terrains appartenant au Grand Alès (ancien tennis de Boujac) avec un double avantage : ne rien coûter à la commune et promouvoir la mixité sociale des enfants du Grand Alès.

D'autre part la majorité municipale a fait un cheval de bataille de la dénonciation du centre actuel implanté au niveau de l'école Joliot Curie ce qui avait comme avantages : sa centralité et l'utilisation des équipements de l'école (cuisine, restaurant scolaire, toilettes, etc) vacants le mercredi, les petites et grandes vacances sans parler du fait que bien souvent les enfants avaient des activités hors de l'école.

D'ailleurs l'idée ne devait pas être si mauvaise que ça puisque Edouard Chaulet, le Maire de Barjac annonçait lors de ses vœux 2011 : « Autres grands travaux la rénovation du Groupe Scolaire où 500 m<sup>2</sup> seront bientôt prêts à recevoir la 5<sup>e</sup> classe, la garderie et le CENTRE DE LOISIRS » et d'ajouter « nous réservons à nos enfants le meilleur » (journal Midi libre du 21 Janvier 2011)... A méditer !!!

**ENCORE UN EXPLOIT**

Préemptant sur un particulier qui voulait y développer une activité économique, la municipalité actuelle a été amenée, l'an dernier, à acheter la maison « Fagnoni » en face la Pyramide en expliquant que cet achat permettrait de réaliser sur la maison et le terrain des logements sociaux en centre ville.

L'opération de logement social devait être confiée au Logis Cévenol (office d'HLM de la Communauté d'Agglo du Grand Alès) et dans ce but, ils devaient racheter maison et terrain à la commune.

Or en date du 18 janvier, le directeur des Logis Cévenol précise : « la clause de conservation de l'immeuble mentionnée dans l'acte d'acquisition dans la déclaration de la commune constitue une obligation qui s'impose à tout nouvel acquéreur. Tant que cette clause demeure, il n'est donc pas possible de réaliser l'opération des logements sociaux envisagés ».

En termes clairs, tant que la commune n'aura pas fait supprimer la clause, imposée par les vendeurs, de non démolition de l'immeuble existant, rien ne se fera... ET la commune aura investi à fonds perdus.

Remarquons que la précédente municipalité avait envisagé cette acquisition dans le cadre de l'élaboration d'un programme cœur de ville (financé par des fonds gouvernementaux du FISAC). Après de longues négociations avec les propriétaires (plus de 10 ans) qui avait permis d'arrêter un prix de vente 20% inférieur au prix payé par la municipalité actuelle, la précédente municipalité avait fait appel à la Semiga, société d'économie mixte du Conseil Général qui devait réaliser l'opération comprenant des commerces, 12 logements privatifs et 11 logements sociaux). Mais La Semiga et la municipalité de l'époque avait renoncé à acheter l'ensemble immobilier à cause de l'intransigeance des propriétaires qui exigeaient la conservation du bâti existant rendant le projet très difficilement réalisable.

C'est exactement le cas de la situation actuelle, à ceci près que l'actuelle municipalité à racheter le bien immobilier en acceptant la clause de non démolition imposée par les propriétaires ce qui aux yeux des Logis Cévenol ne permet pas de réaliser l'opération envisagée. Ce n'est pas grave, un simple investissement de 220 000 euros... pour rien !

D'autant plus qu'il n'y a aucune chance légale de faire « sauter » la dite clause.

**CHUT CHUT, N'EN PARLEZ PAS !**

Une première partie de la fameuse et chère étude sur LES DEPLACEMENTS DOUX nous avait apporté quelques informations fondamentales, entre autres que Saint Christol était traversée par 2 axes majeurs de circulation : la RD 6110 (Alès-Montpellier) et la RD 910A (Alès-Anduze). Mais si, mais si, c'est une découverte !

La deuxième partie de l'étude, c'est mieux... Elle propose la suppression pure et simple du stationnement dans toute la traversée de la Pyramide... Ce sont les commerçants qui seront contents, la réduction des largeurs de voies de 4,80 à 6 m (il paraît qu'on peut faire des commandes groupées de rétroviseurs), la possibilité pour les cyclistes de rouler en sens interdit (bonjour les dégâts) le long des axes principaux, le busage des fossés remplacés par des pistes cyclables (en septembre-octobre la mairie a prévu de fournir aux riverains... des gondoles si si), la neutralisation d'une partie de la route de la Filature, transformée en voie verte en provenance du lycée avec passerelle sur l'Alzon (ce n'est pas encore chiffré mais ça va venir !) enfin, un chemin « si peu fréquenté » où les riverains réclament un trottoir est totalement oublié dans l'étude... celui de Pensions (n'y voyait aucune intention cachée...vous avez déjà l'écluse... alors !) Maintenant on a même, le chiffrage du projet « déplacements doux » : 4,3 millions d'euros soit 3 fois le budget d'investissements réel de la Commune. Mais il est si cher au Maire... ce projet... et aux contribuables saint christolens... Quand on aime, on ne compte pas : la preuve, l'aménagement des abords du cimetière coûtera plus de 71 000 euros (47 millions de nos anciens francs)... comme si c'était indispensable mais là aussi c'est un des grands dadas du Maire alors.... !



**C'EST VOUS QUI LE DÎTES...**

**Y'a pas d'erreur !**

Un certain « Mythe » pointait dans un récent journal luxueusement imprimé avec encres végétales sur papier recyclé que les élus constructifs d'opposition BingleretThomas utilisaient à mauvais escient l'expression « cris d'Orphée » en lieu et place de « cris d'orfraie ». Que nenni, « cris d'Orphée » est belle et bien la bonne expression. Ils ont juste omis de préciser qu'elle était la combinaison de « cris d'orfraie » - hauts cris que l'on prête à la majorité municipale qui refuse toute critique – avec « Morphée », dieu de la mythologie grecque, dieu des songes et fils du sommeil, qui personnifie bien la politique inquiétante et surtout soporifique dans laquelle le groupe majoritaire plonge notre ville depuis 3 ans.

Vomito

**Allez, on va se faire une fleur !**

Un mandat sans distinction, ça l'a fait pas. Il faut une distinction à la boutonnière. Mais à fonds perdus, juste pour la gloire... de la Communauté d'Agglomération, pourtant dénoncée « mère castratrice de l'élan de la vraie gauche ». Pour des gens qui fustigeaient en campagne un prétendu « asservissement » à la droite alésienne... quant au prix pour le contribuable, ça oui, c'est le bouquet !

D.M.

**Panem et circenses**

On ne peut pas nier que le secteur culturel se veut la vitrine de la municipalité. Un secteur efficace, il en fallait bien un.

Les jeux, ça va. Mais du côté du pain...

F.G.

**BULLETIN D'ADHESION**

Nom .....Prénom.....

Adresse .....

Téléphone .....

Courriel.....

je souhaite être contacté(e) par un responsable d'Union & Dynamisme

je souhaite adhérer à Union & Dynamisme

Coupon à renvoyer à **Association « Union et Dynamisme »**

**1575 C ancien chemin Sommières - 30380 SAINT CHRISTOL LES ALES**

**Blog : [www.unis30380.org](http://www.unis30380.org) • Courriel : [contact@unis30380.org](mailto:contact@unis30380.org)**

**LOTO**  
de l'association  
**UNION & DYNAMISME**  
**DIMANCHE**  
**22 JANVIER**  
**2012**  
15h30  
Maison pour tous  
**Nombreux lots !**